

DECLARATION DE LA COMMUNAUTE AFRICAINE D'ICANN SUR LA FAIBLE PARTICIPATION DE L'AFRIQUE AUX DEMANDES DE NOUVEAUX gTLD

Prague, Mercredi 27 Juin 2012

Nous, membres de la communauté Africaine participant à la réunion conjointe AFRALO-AfrICANN tenue le Mercredi 27 Juin 2012 à Prague (République Tchèque), avons constaté avec regret, la faible participation de l'Afrique, aux demandes de nouveaux gTLD.

Ce manque d'intérêt est dû essentiellement à l'incompréhension et à la presque inexistence de l'industrie des noms de domaine et aussi au nombre très réduit des Registrars Accrédités ICANN dans cette région.

Devant le retard déjà accusé par l'Afrique dans le développement de l'internet, dans la consommation de ses services et dans la gestion de ccTLDs Africains, le fossé numérique risque de nouveau, de se creuser davantage avec une participation aussi faible de la région dans le programme des NgTLDs.

Considérant les efforts fournis par l'ICANN au courant de ces dernières années dans son approche internationale et dans sa volonté d'intégrer les pays en développement dans tous ses projets, et notamment le programme d'appui aux demandes de NgTLD.

Considérant que l'économie numérique peut être une source importante de revenus pour les nations et peut apporter une gestion plus rationnelle des affaires publiques ;

Recommandons :

A l'ICANN :

- ▶ De renforcer davantage sa politique de communication envers les pays africains par des actions de sensibilisation et de formation sur les enjeux et les opportunités de la gouvernance de l'Internet et plus particulièrement sur l'attribution de Nouveaux Noms de Domaines,
- ▶ D'impliquer et de responsabiliser les acteurs locaux d'ICANN dans les activités de sensibilisation et de formation ;
- ▶ De mener une réflexion sur la possibilité de mettre en place "une discrimination positive" en faveur des pays de la région afin de leur offrir la possibilité de s'intégrer dans cette révolution que l'Internet va continuer à connaître davantage ;
- ▶ De faciliter davantage la délégation et la redélégation des ccTLDs Africains et ainsi contribuer à réduire le fossé numérique qui s'est encore manifesté avec les nombreuses demandes de nouveaux gTLD qui placent les pays en développement au dernier rang.

Au Secteur Privé Africain :

- ▶ D'encourager la constitution des GRANDS GROUPES régionaux viables et compétitifs au niveau international, du fait que l'économie numérique demeure une source de gain énorme en Afrique, qui demande de gros investissements au départ ;
- ▶ De chercher en permanence des technologies et des services innovants adaptés aux habitudes sociales et aux modes de vie de la population locale,

- ▶ D'être plus actifs et plus visibles sur la scène mondiale aussi bien au sein des organismes de gestion technique et de gouvernance que dans les technologies et leurs usages ;
- ▶ De participer activement aux groupes constitutifs du gNSO afin d'impulser la mise en place des politiques favorisant le développement de l'industrie des noms de domaine en Afrique ;

Aux Registrars Accrédités ICANN Africains :

- ▶ De faire plus de communication et de sensibilisation sur leurs activités
- ▶ De mettre en place une organisation des Registrars Accrédités ICANN Africains afin de créer les conditions favorables pour un réel développement de leurs activités en Afrique et de parler d'une même voix au niveau du gNSO;

A la société civile Africaine:

- ▶ D'acquérir les bonnes pratiques en matière de documentation des connaissances et d'être plus présente sur Internet (utilisation des gTLD avec la création de contenus locaux) ;
- ▶ D'accroître les actions de sensibilisation et d'information au niveau local ;
- ▶ De participer aux activités de renforcement de capacités en matière de compréhension de l'industrie des noms de domaine et leur rôle pour le développement de l'économie numérique.
- ▶ De contribuer au développement des ccTLDs Africains et des gTLD et de s'assurer ainsi, qu'ils sont gérés pour l'intérêt de la communauté Internet locale.